

PRÉREQUIS : avoir 18 ans, tout public

Le but de ce programme est de donner une boîte à outils aux futurs praticiens pour qu'ils puissent utiliser le savoir acquis sur les plantes au travers d'autres cours et le mettre en pratique pour accompagner une personne qui vient demander conseil.

A noter : nous n'étudierons pas les plantes médicinales ainsi que leurs propriétés, si ce n'est pour donner parfois des exemples afin d'illustrer un concept.

formation animée par



Christophe BERNARD
naturopathe, Herbaliste



32 SEMAINES / 40 HEURES



à partir de janvier 2023
(formation suivie à votre rythme)



50 personnes



frais de dossier : 40 €
financement personnel : 960 €



RESPONSABLE FORMATION
Magali BONNOT
magali@elpmsn.fr

OBJECTIFS

Découvrir les grands piliers du bien-être que sont l'alimentation, la digestion, et l'élimination, la gestion du stress et la qualité du sommeil ainsi que la vitalité, l'activité physique et l'environnement.

Savoir détecter les forces et faiblesses de la personne et dresser un bilan, organiser et assurer un suivi de qualité.

Apprendre à mettre en place un conseil adapté et avisé avec l'usage des plantes médicinales. Maîtriser les précautions d'emploi, les réactions indésirables et effets secondaires et les interactions avec les médicaments.

Enfin, aborder les aspects juridiques et techniques ainsi que les compétences, postures et rôles nécessaires pour une installation réussie.

PROGRAMME SIMPLIFIÉ

- INTRODUCTION
- MODULE 1
LES 10 PILIERS DU BIEN-ÊTRE
Pour chacun des piliers, une évaluation du terrain et de l'environnement de la personne sera menée et un rappel des propriétés des plantes médicinales correspondant sera fait.
Alimentation
La cure de revitalisation
Digestion
Élimination
La cure dépurative
Gestion du stress
Sommeil
Activité physique
Environnement
Immunité & inflammation
Santé hormonale
Cœur & circulation
FAIRE UN BILAN
ET ACCOMPAGNER DANS LA DURÉE
- MODULE 2
SÉCURISER LE CONSEIL
Réactions indésirables
Précautions et contre-indications
Interactions plantes-médicaments
- MODULE 3
LES OUTILS DU PRATICIEN
EN HERBORISTERIE
Formes galéniques
Stratégies de dosage
Stratégies de formulation
- MODULE 4
INSTALLATION
Lieu de pratique, téléconsultation, assurances...
Juridique : pratiquer dans le respect des règles établies par les professionnels de la santé, vente de service, contrat, protection des données et droits à la consommation
- MODULE 5
MISE EN PRATIQUE
Être praticien : compétences et postures
Études de cas

www.ecoledeplantesmedicinales.com

13 rue Alsace-Lorraine - 69001 Lyon

04 78 30 84 35

SAS au capital de 4 118 €
SIRET : 50792207800013 APE 8559B
NDA : 82691035969

MODALITÉS DE SUIVI & VALIDATION DE LA FORMATION

- CETTE FORMATION COMPREND :

- 25 heures de vidéos enregistrées où Christophe BERNARD déroule le programme
- 2 webinaires-conférences enregistrés de 90 minutes sur la législation par Flavien MEUNIER, avocat spécialisé et Pascal DUPONT, conseiller juridique et financier
- 6 webinaires enregistrés de 90 minutes où Christophe BERNARD répond à des questions générales sur les modules précédents
- un accès «à vie» au contenu de la formation et aux mises à jour
- une hotline technique joignable par mail en cas de besoin

- RYTHME DE LA FORMATION

- la durée de la formation indiquée correspond au visionnage des vidéos et webinaires, le travail personnel d'acquisition des connaissances est en sus
- un temps de travail supplémentaire est à prévoir pour les études de cas

- ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

À l'issue de la formation vous recevrez une attestation de suivi de formation.

INSCRIPTIONS

Demande de dossier sur notre site internet rubrique [INFORMATIONS](#).

